

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A :

Bid Receiving/Réception des sousmissions

Anouk St-Aubin

Anouk.st-aubin@rcmp-grc.gc.ca

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet 40 mm Multi-Shot Launcher				Date 2023-11-03
Solicitation No. – Nº de l'invitation A/202300014				Amendment No. – N° de la modification 2
Client Ref 202300014		No No. De Référo	ence du	Client
Solicitatio	n Close	s – L'invitation pro	end fin	
At /à :	14 :00			EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	2023-1	1-24		
F.O.B. – F See herein - aux présent	— Voir	GST – TPS See herein — Voir a présentes	nux	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
services	n — Vo	ir aux présentes	– Destina	ations des biens et
		ir aux présentes		
Address In Adresser of Anouk St-A	toute de	mande de renseig	nements	s à
Anouk.st-a	ubin@ro	mp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 438-462-2984			Facsim	ile No. – No. de télécopieu
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes			Delivery Offered – Livraison proposée	
		e, Address and Re		ative – Raison sociale, entrepreneur:
	t repres			

(type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères

Date

d'imprimerie)

Signature





La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1:

La date de livraison des lanceurs est fixée à 3 mois après l'attribution du contrat. En raison des nombreux facteurs qui peuvent actuellement influer sur le calendrier de livraison, pourriez-vous envisager d'autoriser un délai d'exécution plus long?

Réponse 1:

Un délai de 90 jours est préférable; toutefois, dans des circonstances particulières ou en cas de retards imprévus, une prolongation peut être accordée de commun accord entre la GRC et le contractant.

Question 2:

Les pièces de rechange et les accessoires seront-ils achetés au moment de l'achat initial ou à une date ultérieure?

Réponse 2:

Les pièces de base pour procéder à la maintenance seront acquises lors de l'achat initial selon les recommandations du fabricant. Les commandes de pièces ultérieures auront lieu selon les besoins.

Question 3:

Veuillez vous référer à la page 44 sur 62 de la DDP. Des accessoires sont énumérés sans référence à la quantité ni mention du délai de livraison souhaité. La demande de soumissions mentionne une liste d'accessoires, mais ne précise ni les quantités ni le calendrier d'achat. Pourriez-vous indiquer les quantités de chaque article et la date à laquelle vous prévoyez les acheter?

Réponse 3:

L'exigence relative aux accessoires vise à garantir qu'ils sont inclus en vue d'un achat ultérieur en fonction des besoins particuliers des utilisateurs. Veuillez vous référer aux modifications de l'invitation 3 et 5 de la présente modification de la demande de soumissions.

Question 4:

Vous demandez des prix fermes pour les accessoires, mais vous ne précisez pas si les prix doivent être fermes pour la période initiale d'un an ou pour les années d'option. Pourriez-vous clarifier ce point?

Réponse 4:

Des prix fermes sont demandés pour l'année initiale et les années d'option. Veuillez vous référer à la modification de l'invitation 5 de la présente modification de la demande de soumissions.



Question 5:

À la page 45, il y a un tableau intitulé « Pièces optionnelles ». Il s'agit d'une liste de prix de « toutes les pièces de rechange disponibles ». Là encore, ni quantité ni délai de livraison n'ont été fournis. En outre, il ne s'agit pas d'un lot de pièces de rechange pour l'approvisionnement initial, qui serait basé sur le nombre de lanceurs sur le terrain et les pièces de rechange nécessaires à leur maintenance pendant une période d'un an. La DDP précise que les pièces de rechange doivent être expédiées 90 jours après réception de la commande. Sans connaître les quantités et les dates d'achat prévues, il est très difficile de prendre cet engagement.

Réponse 5:

L'achat initial de pièces de rechange reposera sur les pièces de rechange suggérées par le fabricant pour la durée totale de la DDP. Compte tenu de la durée utile prévue du lanceur, des pièces de rechange pourront être achetées pendant une longue période, c'est pourquoi un coût initial est demandé. Veuillez vous référer aux modifications de l'invitation 3 et 5 de la présente modification de la demande de soumissions.

Question 6:

Bien que la DDP mentionne des accessoires, il n'est pas fait mention d'un lot initial de pièces de rechange. Il sera très difficile d'effectuer la maintenance des lanceurs sur le terrain sans disposer de ces articles. Nous vous recommandons d'envisager l'ajout d'une ligne dans la demande de soumissions pour demander un lot initial de pièces de rechange.

Réponse 6:

Les pièces de rechange initiales seront demandées sur la base des pièces recommandées par le fabricant pour procéder à la maintenance.

Question 7:

La DDP ne mentionne pas de besoins en matière d'instruments de mesure et d'outils spéciaux. Ces outils sont essentiels pour la maintenance et l'entretien des lanceurs. Pourriez-vous envisager d'ajouter cette exigence à la DDP?

Réponse 7:

Oui. Veuillez vous référer aux modifications de l'invitation 2 et 5 de la présente modification de la demande de soumissions.

MODIFICATION À L'INVITATION

À la page 6,

SUPPRIMER:

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la modification à l'invitation 1.

INSÉRER:

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de la GRC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la modification à l'invitation 2.

2) À la page 40,

SUPPRIMER:

5.2 Accessoires optionnels (à identifier lors de l'attribution du contrat)

L'entrepreneur doit fournir les accessoires suivants pour l'exigence 5.1 :

Le soumissionnaire doit fournir une liste d'accessoires optionnels qui peuvent être utilisés avec le module lanceur ou fixés à celui-ci. La liste des accessoires et le coût des articles doivent faire partie du dossier d'appel d'offres. Les accessoires peuvent être, par exemple, des articles de maintenance, un module crosse autonome ou diverses configurations de crosse pour les émeutes ou d'autres besoins spécifiques, des options de visée, etc. Les exemples d'accessoires comprennent :

- Interface crosse autonome, permet également le montage d'optiques, etc.
- Optique
- Support d'optique
- Support de lampe de poche
- Crosse, extension de crosse/récepteur et écrou
- Poignée verticale
- Viseurs métalliques de rechange avant et arrière
- Couvre-bouche/filets et anneau de retenue
- Couvre-rails
- Indicateur d'angle/de cosinus et support

INSÉRER:

5.2 Accessoires optionnels (à identifier lors de l'attribution du contrat)

L'entrepreneur doit fournir les accessoires suivants pour l'exigence 5.1 :

Le soumissionnaire doit fournir une liste d'accessoires optionnels qui peuvent être utilisés avec le module lanceur ou fixés à celui-ci. La liste des accessoires et le coût des articles doivent faire partie du dossier d'appel d'offres. Les accessoires peuvent être, par exemple, des articles de maintenance (tels que des instruments de mesure et des outils spéciaux), un module crosse autonome ou diverses configurations de crosse pour les émeutes ou d'autres besoins spécifiques, des options de visée, etc. Les exemples d'accessoires comprennent :

- Interface crosse autonome, permet également le montage d'optiques, etc.
- Optique
- Support d'optique



- Support de lampe de poche
- Crosse, extension de crosse/récepteur et écrou
- Poignée verticale
- Viseurs métalliques de rechange avant et arrière
- Couvre-bouche/filets et anneau de retenue
- Couvre-rails
- Indicateur d'angle/de cosinus et support
- 3) À la page 41,

SUPPRIMER:

6. DATE DE LIVRAISON

Produit livrable	Date de livraison
Lanceurs	Période initiale : 3 mois après l'attribution du contrat Périodes optionnelles 1 à 3 : dans les 3 mois suivant l'amendement
Accessoires	'
Pièces	Dans les 3 mois suivant l'amendement
Formation	Dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat

INSÉRER:

6. DATE DE LIVRAISON

Produit livrable	Date de livraison
6.1	Période initiale : 3 mois après l'attribution du contrat
Lanceurs	Périodes optionnelles 1 à 3 : dans les 3 mois suivant l'amendement
6.2	Dans les 3 mois suivant l'amendement
Accessoires	Périodes optionnelles 1 à 3 : dans les 3 mois suivant l'amendement
6.3 Pièces	Dans les 3 mois suivant l'amendement
0.5 Fieces	Périodes optionnelles 1 à 3 : dans les 3 mois suivant l'amendement
6.4	Dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat
Formation	Dans les 30 jours survant l'attribution du contrat

4) À la page 44

SUPPRIMER:



Tableau 1 - Module lanceur compact à tirs multiples de 40 x 46 mm. Le prix unitaire ferme comprend la garantie, la livraison, les services de formation en personne et en ligne.

DURÉE DU CONTRAT	QUANTITÉ ESTIMATIVE (A)	PRIX UNITAIRE FERME (B)	PRIX CALCULÉ (C=AxB)
Période initiale du contrat De : À :	16	\$	\$(C1)
Période d'option 1 De :À :	5	\$	\$(C2)
Période d'option 2 De : À :	5	\$	\$(C3)
Période d'option 3 De : À :	4	\$	\$(C4)
Total aux fins	\$		

Taxe provinciale (le cas échéant) % TVH	
% TPS	\$
% TVP	

Coût	estimatif total :	4
COLL	esiimaili lolai .	

INSÉRER:

Tableau 1 - Module lanceur compact à tirs multiples de 40 x 46 mm. Le prix unitaire ferme comprend la garantie, la livraison et les services de formation en ligne.

DURÉE DU CONTRAT	QUANTITÉ ESTIMATIVE (A)	PRIX UNITAIRE FERME (B)	PRIX CALCULÉ (C=AxB)
Période initiale du contrat De : À :	16	\$	\$(C1)
Période d'option 1 De :À :	5	\$	\$(C2)
Période d'option 2 De : À :	5	\$	\$(C3)
Période d'option 3	4	\$	\$(C4)



De : À :	
Total aux fins d'évaluation (C5= C1+C2+C3+C4)	\$
Taxe provinciale (le cas échéant) % TVH	
% TPS	\$
% TVP	

Coût	estimatif	total:		\$
------	-----------	--------	--	----

5) Aux pages 44-45,

SUPPRIMER:

Tableau 3 - ACCESSOIRES OPTIONNELS

Le soumissionnaire doit fournir une liste d'accessoires optionnels qui peuvent être utilisés avec le module lanceur ou fixés à celui-ci. La liste des accessoires et le coût des articles doivent faire partie du dossier d'appel d'offres. Les accessoires peuvent être, par exemple, des articles de maintenance, un module crosse autonome ou diverses configurations de crosse pour les émeutes ou d'autres besoins spécifiques, des options de visée, etc. Les exemples d'accessoires comprennent :

- Interface crosse autonome, permet également le montage d'optiques, etc.
- Optique
- Support d'optique
- Support de lampe de poche
- Crosse, extension de crosse/récepteur et écrou
- Poignée verticale
- Viseurs métalliques de rechange avant et arrière
- Couvre-bouche/filets et anneau de retenue
- Couvre-rails
- Indicateur d'angle/de cosinus et support

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE FERME

TABLE 4: PIÈCES OPTIONNELLES



L'entrepreneur doit fournir une liste de toutes les pièces de rechange disponibles pour le lanceur.

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE FERME

INSÉRER:

Tableau 3 - ACCESSOIRES OPTIONNELS

Le soumissionnaire doit fournir une liste d'accessoires optionnels qui peuvent être utilisés avec le module lanceur ou fixés à celui-ci. La liste des accessoires et le coût des articles doivent faire partie du dossier d'appel d'offres. Les accessoires peuvent être, par exemple, des articles de maintenance (tels que des instruments de mesure et des outils spéciaux), un module crosse autonome ou diverses configurations de crosse pour les émeutes ou d'autres besoins spécifiques, des options de visée, etc. Les exemples d'accessoires comprennent :

- Interface crosse autonome, permet également le montage d'optiques, etc.
- Optique
- Support d'optique
- Support de lampe de poche
- Crosse, extension de crosse/récepteur et écrou
- Poignée verticale
- Viseurs métalliques de rechange avant et arrière
- Couvre-bouche/filets et anneau de retenue
- Couvre-rails
- Indicateur d'angle/de cosinus et support

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE FERME			
	Période initiale du	Période d'option 1	Période d'option 2	Période d'option 3
QUANTITÉ ESTIMATIVE:	contrat	De :À :	De : À :	De : À :
1	De : À :			
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$

Tableau 4: PIÈCES OPTIONNELLES



L'entrepreneur doit fournir une liste de toutes les pièces de rechange disponibles pour le lanceur.

DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE FERME			
	Période initiale du	Période	Période d'option 2	Période d'option 3
QUANTITÉ ESTIMATIVE:	contrat	d'option 1	De :À :	De :À :
1	De : À :	De :À :		
		_		
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$
	\$	\$	\$	\$